



VILLE DE MORLAIX



NOTE DE SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2019

**Conseil municipal du
18 décembre 2018**

SOMMAIRE

1.	LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MORLAIX.....	2
1.1	EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET	2
1.2	FONCTIONNEMENT.....	3
	1.2.1 <i>Présentation par nature</i> :.....	3
	1.2.2 <i>Présentation par fonction</i> :.....	10
	1.2.3 <i>Présentation par service</i> :.....	11
1.3	INVESTISSEMENT	12
	1.3.1 <i>Présentation par nature</i> :.....	12
	1.3.2 <i>Présentation par fonction</i> :.....	15
	1.3.3 <i>Présentation par opération</i> :.....	16
1.4	ANALYSE FINANCIERE.....	17
	1.4.1 <i>Les capacités d'épargne</i> :.....	17
	1.4.2 <i>Les caractéristiques de la dette</i> :.....	18
	1.4.3 <i>Les principaux ratios financiers</i> :.....	18
2.	LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX.....	19
2.1	POLE PETITE ENFANCE (PPE)	19
2.2	CUISINE CENTRALE	19
2.3	PARC DE LANGOLVAS.....	19
2.4	LOTISSEMENTS	20
	2.4.1 <i>Lotissement « Orée du Bois »</i> :.....	20
	2.4.2 <i>Lotissement « Rue de Kermaria Ploujean »</i> :.....	20
3.	PRESENTATION BUDGETAIRE 2019 CONSOLIDEE :	21

1. LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MORLAIX

1.1 EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Le budget de fonctionnement de la Ville de Morlaix s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **22 770 000 €** contre 22 350 000 € en 2018. L'équilibre budgétaire impose un virement de **1 200 000 €** à la section d'investissement. La politique d'investissement 2019 s'élève à **9 790 000 €** dont **8 598 400 €** de dépenses d'équipement.

PROJET EQUILIBRE GENERAL BP 2019

		DEPENSES	RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		ATTENUATION DE PRODUITS 48 170 €	ATTENUATION DE CHARGES 333 650 €	
		CHARGES A CARACTERE GENERAL 4 337 685 €	PRODUITS DU DOMAINE 2 651 770 €	
		CHARGES DE PERSONNEL 12 383 920 €	AUTRES PRODUITS 114 935 €	
		AUTRES CHARGES COURANTES 3 437 525 €	Produits financiers + produits exceptionnels + travaux en régie + quote-part des subventions d'investissement	
		CHARGES FINANCIERES 295 100 €	IMPÔTS ET TAXES 14 134 021 €	
		AUTRES DEPENSES 1 067 600 € DAP + chapitre 67	DOTATIONS, PARTICIPATIONS 4 998 224 €	
		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT 1 200 000 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE 537 400 €	
	TOTAL	22 770 000 €	22 770 000 €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT		REMBOURSEMENT DU CAPITAL 1 024 600 €	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT 1 200 000 €
		Opérations d'investissement	EQUIPEMENT 8 598 400 € dont Etudes, logiciels Subventions d'équipement Matériels, acquisitions foncières, travaux	DOTATIONS AMORTISSEMENT 904 600 €
PRETS D'HONNEUR 5 000 €			AUTRES RESSOURCES 868 500 € FCTVA + cessions + taxe d'aménagement	
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 7 000 €			SUBVENTIONS 2 065 627 €	
OPERATIONS PATRIMONIALES 100 000 €			EMPRUNT 4 571 673 €	
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS 55 000 €		24 600 € Prêts d'honneur + remboursement emprunt PPE		
TOTAL		9 790 000 €	9 790 000 €	
TOTAL		32 560 000 €	32 560 000 €	

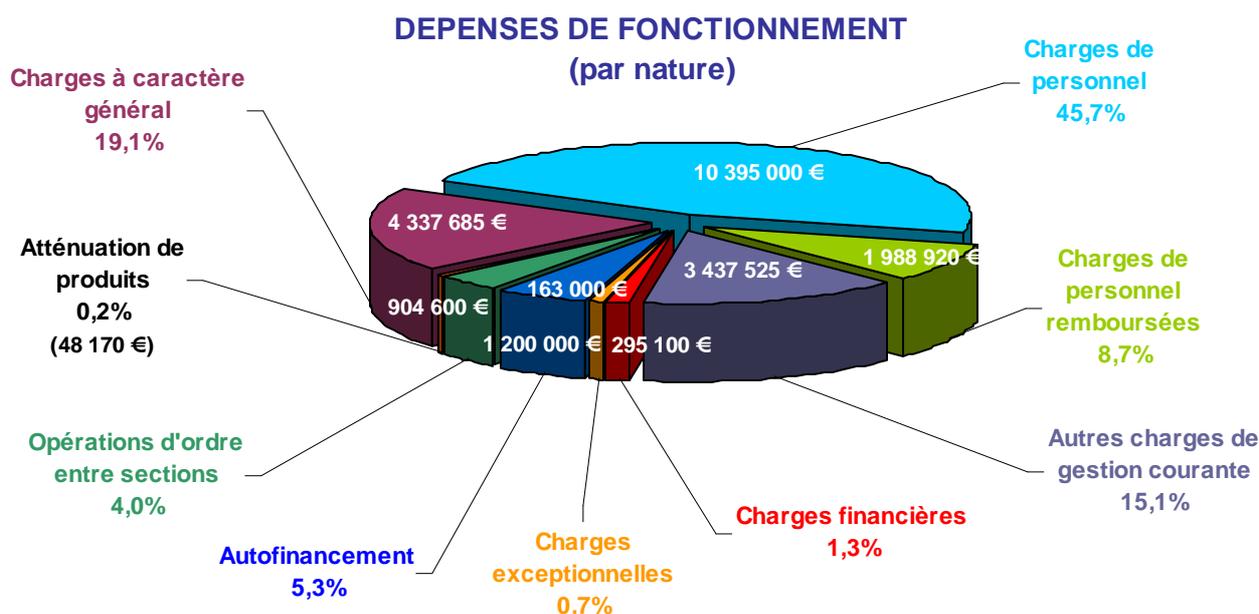
1.2 FONCTIONNEMENT

1.2.1 Présentation par nature :

➤ Dépenses :

Les orientations retenues dans le **Rapport d'Orientation Budgétaire** limitent la hausse des dépenses à + 1.9 % soit + 420 000 € ce qui porte l'équilibre de la section de fonctionnement à 22 770 000 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2018	BP 2019	Evol /BP 2018
014	Atténuation de produits	0,2%	4 000	48 170	1104,3%
011	Charges à caractère général	19,1%	4 076 835	4 337 685	6,4%
012	Charges de personnel	45,7%	10 348 500	10 395 000	0,4%
012	Charges de personnel remboursées	8,7%	1 962 070	1 988 920	1,4%
65	Autres charges de gestion courante	15,1%	3 618 895	3 437 525	-5,0%
66	Charges financières	1,3%	331 800	295 100	-11,1%
67	Charges exceptionnelles	0,7%	165 000	163 000	-1,2%
023	Autofinancement	5,3%	1 000 000	1 200 000	20,0%
042	Opérations d'ordre entre sections	4,0%	842 900	904 600	7,3%
TOTAL		100,0%	22 350 000	22 770 000	1,9%



✓ **Chapitre 011 - Charges à caractère général** : elles augmentent de + 6.4 % (+ 260 850 €) pour atteindre 4 337 685 € en 2019.

Cette augmentation s'explique principalement par les variations suivantes :

Service Communication : augmentation de + 33 500 € dont + 12 000 € affectés afin de financer les dépenses liées au DICRIM et à « Action Cœur de Ville » avec la publication de plaquettes. La publication du Morlaix Magazine, avec le nouveau marché, augmente de + 9 500 €. Le loyer du 18 Grand'Rue est imputé sur ce service pour 9 600 €.

- **Service Police municipale** augmente de + 11 160 € afin de financer notamment le FPS (forfait post-stationnement) et plus précisément les frais de recouvrement par la société ANTAI estimés à 10 000 € et le règlement de l'adhésion « Ville prudente » pour 650 € par an.
- **Service Finances** : augmentation de + 177 090 € avec la redevance DSP versée à Indigo pour + 170 000 €. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018, suite à la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM), les amendes sont gérées directement par les communes. La Ville de Morlaix avait fait le choix, par manque de prévisibilité, de conserver la DSP stationnement mais en neutralisant les recettes et les dépenses sur le BP 2018.
- **Service Marchés Publics** : diminution des dépenses de - 38 660 € (- 17.8 %) avec les nouveaux marchés des assurances (hors assurance statutaire gérée par le CDG 29) mis en place au 1^{er} janvier 2019 (- 22 400 €) et la suppression de l'AMO mobilier urbain (- 20 000 €).
- **Service Propreté urbaine** : augmentation de + 50 500 € due à la collecte des déchets et le traitement des ordures ménagères facturés par Morlaix Communauté depuis juillet 2018 (+ 41 500 €), à la prestation effectuée par les Genêts d'Or (+ 6 000 €) et par le traitement des déchets (+ 3 000 €).
- **Service Patrimoine bâti** : ce service qui regroupe les dépenses de petits équipements nécessaires aux travaux en régie et les autres dépenses liées à l'entretien des bâtiments communaux augmente de 24 130 € (+ 10.0%). Une somme de 19 500 € a été ajoutée aux fournitures de petits équipements afin de financer plus de travaux en régie.
- **Service Espaces verts** : augmentation de + 20 000 € (+ 14.8%) avec le traitement des déchets en déchèterie pour 18 000 € facturés par Morlaix Communauté.
- **Service Garage** : les frais de combustibles et de carburants sont inscrits sur ce service pour 138 000 € au lieu de 90 000 € en 2018. En effet, ces dépenses n'avaient pas été suffisamment prévues sur le BP 2018 et ont été corrigées lors de la Décision modificative de juin 2018.
- **Service Fluide** : les crédits augmentent de + 19 700 € (+ 3.7 %). En effet, avec les nouveaux marchés d'électricité (juillet 2018) et de gaz (janvier 2019), les dépenses d'énergie doivent être réévaluées afin de faire face à une nouvelle augmentation.

L'augmentation du prix de l'électricité s'explique par :

- une hausse du prix du marché de gros avec l'augmentation du prix du produit électrique ;
- une hausse du prix des enchères associées au mécanisme de capacité (le mécanisme de capacité vise à assurer la sécurité d'approvisionnement électrique en France lors des périodes de pointes hivernales) ;
- une hausse des obligations d'accompagnement des fournisseurs à l'efficacité énergétique et du coût associé (les objectifs ont doublé, les prix ont quasiment doublé).

Ces hausses sont subies par les fournisseurs qui les répercutent directement sur le prix de l'énergie.

- **Service CHSCT** : hausse + 10 000 € (+ 60.0%) de versements à des organismes de formation (CACES, etc.).
- **Service Affaires juridiques** : baisse de - 98 000 € (- 50.8 %). Ce service qui ne gère que les dépenses d'honoraires et de frais d'actes et de contentieux enregistre une forte baisse de ces crédits. Les précontentieux et contentieux sont maintenant instruits en interne et permettent donc de limiter le recours à des auxiliaires de justice. En conséquence, le risque contentieux apparaît limité pour l'année 2019.

✓ **Chapitre 012 - Charges de personnel** : elles s'élèvent à 12 383 920 €, soit une croissance de + 73 350 € (+ 0.6 %) par rapport au BP 2018 et représentent 45.7 % du budget total. Une partie des charges de personnel est remboursée par les budgets annexes de la Cuisine Centrale, du Pôle Petite Enfance (PPE) et du Parc de Langolvas pour un montant prévisionnel de 1 988 920 €.

La projection des charges de personnel pour l'année 2019 peut être décomposée de la manière suivante :

- avancement d'échelon = + 7 200 €
- surcoût élections européennes = + 9 000 €
- effet périmètre (départs en retraite, recrutements, arrêts maladie...) = + 56 450 €
- augmentation de la cotisation CNAS = + 700 € (207 € par agent au lieu de 205 € en 2018).

✓ **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante** : il s'agit des subventions versées aux associations, aux organismes de coopération intercommunale (Morlaix Communauté, Syndicat Mixte du Trégor, etc.), au budget annexe Pôle Petite Enfance et au CCAS (+ DRE). Ce chapitre budgétaire diminue de - 5.0 %, soit - 181 370 €, et est estimé à 3 437 525 €. En effet, par manque d'indication précise quant à son devenir, la participation au SIVOM de 200 000 € n'a pas été inscrite au BP 2019 (contribution des communes et participation eaux pluviales).

La prise en compte du fonctionnement du Pôle Petite Enfance et notamment des charges de personnel nécessitent le versement d'une subvention d'équilibre en faveur de ce budget annexe d'un montant de 901 700 € pour l'année 2019.

L'apurement des créances du Parc de Langolvas a définitivement été soldé en 2018.

✓ **Chapitre 66 - Charges financières** : elles sont estimées pour 2019 à 295 100 € (- 11.1 %). Ce chapitre comprend les intérêts des emprunts de la Ville estimés à 290 000 € et les intérêts versés à Morlaix Communauté pour le remboursement de l'emprunt de la caserne (5 100 €).

✓ **Chapitre 67 - Charges exceptionnelles** : elles sont estimées pour 2019 à 163 000 €, soit une diminution de - 2 000 €. L'équilibre du budget annexe de Langolvas implique le versement d'une subvention de 80 000 €. Pour la Cuisine Centrale, la subvention d'équilibre est également fixée à 80 000 €.

✓ **Chapitre 014 - Atténuation de produits** : ce chapitre atteint 48 170 €. Il comprend la contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) estimé à 17 170 € en 2019 (contre 8 524 € en 2018), les dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs (1 000 €) et les dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants (30 000 €).

En effet, les communes peuvent dégrever d'imposition des personnes dans les conditions fixées par le Code général des impôts. Ce chapitre retrace les sommes dues par les collectivités à l'Etat au titre des dégrèvements qu'elles ont octroyés.

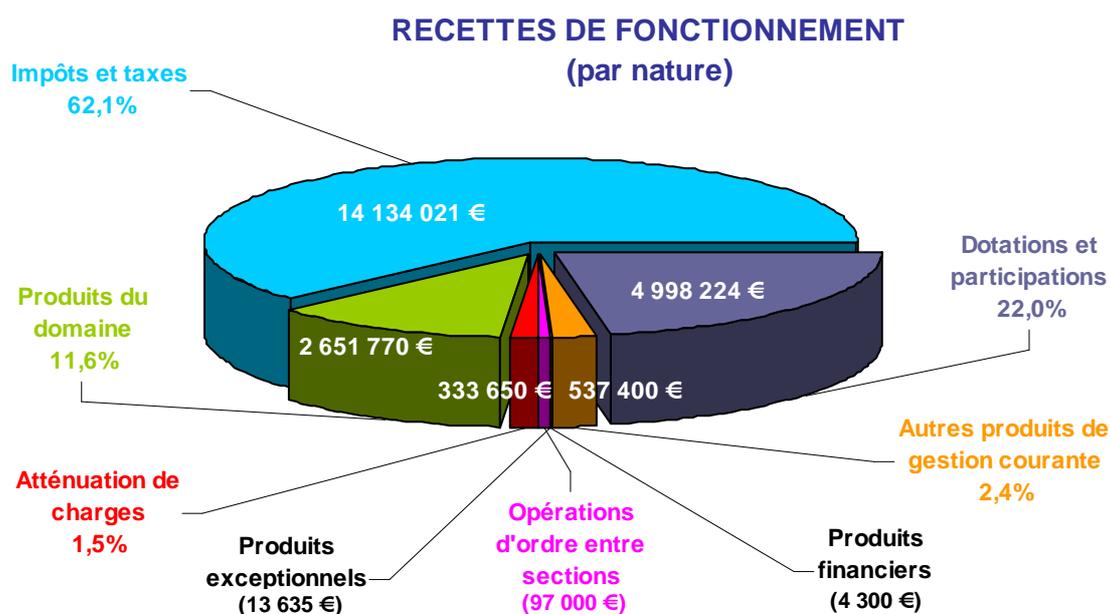
✓ **Chapitre 042 - Les opérations d'ordre** : Les écritures d'ordre regroupent l'autofinancement (amortissement comptes 68 et 28), le virement à la section d'investissement (comptes 021 et 023) et des écritures ponctuelles de régularisations comptables. Les dotations aux amortissements augmentent de + 7.3 % par rapport au BP 2018 (+ 61 700 €).

La maîtrise des charges de fonctionnement permet à la collectivité de dégager un autofinancement de 1 200 000 € (contre 1 000 000 € en 2018), lequel respecte la contrainte d'équilibre réel du budget. Ainsi, le remboursement de l'emprunt (1 024 600€) est couvert par l'addition du virement entre les sections et de la dotation aux amortissements (904 600 €).

➤ **Recettes :**

Les orientations du **Rapport d'Orientation Budgétaire** et les données financières de la ville (DGF, bases fiscales, tarifs...) permettent d'estimer les recettes du BP 2019 de la Ville à 22 770 000 € soit une augmentation de + 420 000 € par rapport au budget de l'année précédente.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2018	BP 2019	Evol /BP 2018
013	Atténuation de charges	1,5%	330 000	333 650	1,1%
70	Produits du domaine	11,6%	2 588 620	2 651 770	2,4%
73	Impôts et taxes	62,1%	14 002 391	14 134 021	0,9%
74	Dotations et participations	22,0%	4 768 311	4 998 224	4,8%
75	Autres produits de gestion courante	2,4%	423 691	537 400	26,8%
76	Produits financiers	0,0%	5 060	4 300	-15,0%
77	Produits exceptionnels	0,1%	9 427	13 635	44,6%
042	Opérations d'ordre entre sections	0,4%	222 500	97 000	-56,4%
TOTAL		100,0%	22 350 000	22 770 000	1,9%



✓ **Chapitre 70 - Les produits du domaine augmentent de + 2.4 % pour atteindre 2 651 770 €.**

Ce chapitre comprend les recettes liées à la tarification des services publics gérés par la Ville :

- Concessions dans les cimetières = 43 000 € (augmentation due aux concessions permanentes)
- Entrées Maison à Pondalez = 30 000 €
- Ventes boutique musée = 6 000 €
- Entrées piscine = 35 000 €
- Facturation restauration scolaire = 310 000 €
- Facturation garderie = 80 000 €
- Régie bibliothèques = 8 000 €
- Redevances d'occupation du domaine public (gaz, télécommunications) = 28 000 €

Le second type de recettes, le plus important, tient aux remboursements de personnel par les budgets annexes de la Cuisine Centrale, de Langolvas et du Pôle Petite Enfance pour un montant de 1 988 920 €.

✓ **Chapitre 73 - Le produit des impôts et taxes augmente de + 0.9 % en 2019** pour atteindre 14 134 021 €. Ce chapitre est composé des impôts directs ménages (TH, TF, TFNB) et de diverses autres taxes.

- **Fiscalité directe des ménages :**

Pour l'année 2019, la prospective fiscale est basée sur **une nouvelle baisse du taux de foncier bâti de - 1 %**, une revalorisation des bases fiscales ménages anticipée par l'Etat à + 1.3 % contre 1.0 % en 2018 et une évolution physique des bases nettes TH de 0.0 % et du FB de + 0.1 %.

L'évolution nominale de la TH sera donc de 0.0 % + 1.3 % = 1.3 % et l'évolution nominale du FB sera également de 0.1 % + 1.3 % = 1.4 %.

D'après les orientations du **Rapport d'Orientation Budgétaire**, le produit des 3 taxes ménages augmenterait de + 69 239 € (+ 0.7 %) par rapport à l'année 2018.

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2015	2016	2017	2018	BP 2019
Taux TH	19,82%	19,82%	19,62%	19,62%	19,62%
Taux FB	26,18%	26,18%	25,92%	25,66%	25,40%
Taux FNB	72,95%	72,95%	72,22%	72,22%	72,22%

VARIATION NOMINALE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	BP 2019/18
Taux TH	-0,2%	0,0%	-1,0%	0,0%	0,0%
Taux FB	-0,5%	0,0%	-1,0%	-1,0%	-1,0%
Taux FNB	-0,2%	0,0%	-1,0%	0,0%	0,0%
Taux ménages	-0,35%	0,0%	-1,0%	-0,5%	-0,6%

BASES NETTES D'IMPOSITION

K€	2015	2016	2017	2018	BP 2019
Base nette TH	24 186	23 537	23 575	23 601	23 908
Base nette FB	21 567	21 783	21 983	22 204	22 519
Base nette FNB	154	156	156	156	157

EVOLUTION NOMINALE DES BASES NETTES D'IMPOSITION

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	BP 2019/18
Base nette TH	0,3%	-2,7%	0,2%	0,1%	1,3%
Base nette FB	1,2%	1,0%	0,9%	1,0%	1,4%
Base nette FNB	0,5%	1,0%	0,0%	0,3%	0,7%

PRODUITS FISCAUX

€	2015	2016	2017	2018	BP 2019
Produit TH	4 793 612	4 665 014	4 625 441	4 630 622	4 690 714
Produit FB	5 646 346	5 702 805	5 698 008	5 711 315	5 719 655
Produit FNB	112 423	113 549	112 412	112 790	113 596
Produit 3 Taxes ménages	10 552 381	10 481 368	10 435 861	10 454 727	10 523 965

- **Divers impôts et taxes :**

Le scénario de prospective retient une diminution de l'attribution de compensation en 2019 (- 72 585 €) due par Morlaix Communauté et résultant d'un transfert de charges. Cette attribution s'élève à 1 886 936 €.

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) diminue (- 33 656 €) pour atteindre 335 344 €. Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est estimé à 112 776 € pour l'année 2019 contre 161 108 € en 2018.

Les droits de place augmentent de + 2.2 % (+ 2 000 €), la taxe sur l'électricité est estimée à 360 000 €. Les recettes de la TLPE augmentent de + 5.9 % (+ 5 000 €) et les droits de mutation sont estimés à 370 000 €. Les droits de stationnement, qui n'étaient pas inscrits sur le BP 2018, le sont pour 350 000 € en 2019 (Cf. p.4 service finances).

✓ **Chapitre 74 - Les dotations et participations augmentent de + 4.8 % (+ 229 913 €)**

Pour la première fois depuis cinq ans, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'est pas amputée d'une contribution supplémentaire au redressement des finances publiques. Le prélèvement sur la dotation forfaitaire pour le rétablissement des comptes publics a engendré une baisse cumulée de 1 250 461 € entre 2014 et 2018.

Ce chapitre comprend trois grandes sources de produits :

- ✓ La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) = 3 957 036 € (+ 16 764 € soit + 0.4 % par rapport à 2018).

La progression estimée, par rapport à l'année 2018, est contrastée en fonction des dotations. La dotation forfaitaire baisse de - 1.0% (- 28 110 €), la dotation de solidarité rurale augmente de + 5.6 % (+ 17 289 €), la dotation nationale de péréquation diminue de - 0.8 % (- 2 187 €) et la dotation de solidarité urbaine augmente de + 5.0 % (+ 29 772 €).

€	2014	2015	2016	2017	2018	BP 2019
Dotation forfaitaire (DF)	4 085 463	3 628 435	3 109 745	2 800 116	2 770 615	2 742 505
Effet variation de population	7 580	-2 457	-32 596	-61 883	-916	-1 018
Effet prélèvement pour péréquation	-11 840	-26 990	-51 129	-32 314	-27 955	-27 092
Contribution RFP	-171 853	-427 581	-434 965	-215 432	-630	0
+ Dotation aménagement	970 696	1 044 526	1 094 120	1 124 440	1 169 656	1 214 531
dont DSU	520 486	525 170	530 422	572 589	598 319	628 091
dont DSR	237 041	263 554	278 498	289 738	310 618	327 907
dont DNP	213 169	255 802	285 200	262 113	260 719	258 532
= DGF (A)	5 056 159	4 672 961	4 203 865	3 924 556	3 940 271	3 957 036

- ✓ Les compensations fiscales (taxes d'habitation + taxes foncières) augmentent de + 58 182 €, par rapport à l'année 2018, pour atteindre 690 186 €. Depuis 2018, la Ville ne perçoit plus la compensation de taxe professionnelle.

€	2015	2016	2017	2018	BP 2019
Compensations TH	519 327	411 723	568 505	614 969	672 136
Compensations FB	25 816	19 432	7 761	7 388	8 329
Compensation FNB	13 119	11 904	11 041	9 647	9 721
Compensations TP	53 367	45 259	14 086		
Compensations fiscales	611 629	488 318	601 393	632 004	690 186

✓ Les autres participations de fonctionnement reçues de divers organismes :

- La participation de la DRAC au Musée des Jacobins est estimée à 8 000 €.
- Les subventions obtenues pour le plan Cavalier (urbanisme) s'élèvent à 9 755 €.
- La subvention versée par le Conseil Départemental pour la publication du DICRIM est de 3 000 €.
- Les participations de la région (60 000 €) et celle du département (27 000 €) pour l'utilisation des équipements sportifs sont stables.
- Les financements de la CAF au titre du Contrat Temps Libre restent stables à 30 000 € en 2019.
- En 2019, Morlaix Communauté participera à l'entretien des espaces verts du Pôle d'Echange Multimodal à hauteur de 92 000 €.
- La dotation de l'Etat pour le recensement est fixée à 3 000 € et la dotation « Titres sécurisés » (versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales) est de 20 700 €.
- En 2019, il n'y a plus de crédits inscrits pour le fonds d'amorçage des rythmes scolaires. En effet, la Ville de Morlaix a fait le choix de ne pas maintenir ce dispositif.

✓ **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante** : ce chapitre augmente de + 113 709 € (+ 26.8 %) pour atteindre 537 400 € en 2019.

Cette augmentation provient de la réinscription de la redevance fixe de la DSP stationnement versée par INDIGO (+ 174 000 €). Le reversement, au budget principal de la Ville, de l'excédent constaté du budget de Kermaria ne sera pas inscrit cette année au BP 2019. Il le sera au moment de la clôture de ce budget annexe (- 53 441 €).

Ce chapitre comprend également le loyer du théâtre (221 900 €) et le loyer de divers immeubles. Le loyer du théâtre est indexé sur l'indice du coût de la construction, ce qui se traduira en 2019 par une hausse de + 2.1 %. Les autres loyers générés par le patrimoine bâti de la Ville (Dialogues, SIVOM, Syndicat mixte du Trégor, etc.) sont estimés à 130 000 € et seront indexés sur l'inflation.

✓ **Chapitre 76 - Produits financiers** : ce chapitre est constitué pour 4 300 € du remboursement à la Ville des intérêts de l'emprunt du PPE.

1.2.2 Présentation par fonction :

Fonction	Libellé de la fonction	BP 2019	%
0	SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	7 825 064	34,4%
1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	380 940	1,7%
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 191 040	18,4%
3	CULTURE	2 349 244	10,3%
4	SPORTS ET JEUNESSE	1 218 207	5,4%
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	768 146	3,4%
6	FAMILLE	1 783 111	7,8%
7	LOGEMENT	55 500	0,2%
8	AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	4 163 149	18,3%
9	ACTION ECONOMIQUE	35 600	0,2%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		22 770 000	100,0%

LE FONCTIONNEMENT

0/ Services généraux dont les actions transversales facilitent l'action des services opérationnels (secrétariat général, communication, comptabilité, informatique téléphonie, garage, ressources humaines, virement entre sections et charges financières) : **34.4 %**.

1/ Sécurité et salubrité publiques : police municipale et Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : **1,7 %**.

2/ Enseignement et formation : restauration scolaire, garderie, entretien et ménage des locaux, fournitures scolaires, participation aux sorties scolaires, subventions aux écoles privées : **18.4 %**

3/ Culture : Musée, bibliothèques, service animation et culturel, espace des sciences. Subventions versées aux associations conventionnées et non conventionnées, service logistique : **10.3 %**

4/ Sports et jeunesse : subventions aux associations sportives, entretien des salles et terrains de sport, piscine : **5,4 %**

5/ Intervention sociale et santé : subventions aux associations (Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), COALLIA (insertion sociale), DRE (dispositif de réussite éducative) : **3.4%**. Il faut y ajouter le budget du CCAS (5 386 863 €).

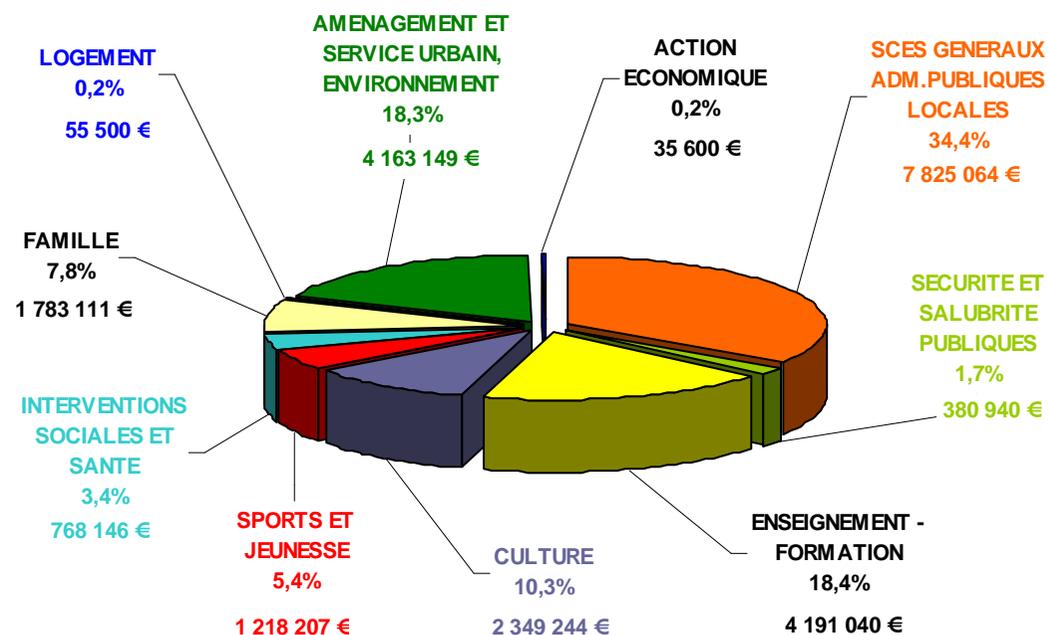
6/ Famille : centres de loisirs, personnel et subvention du Pôle Petite Enfance (PPE) et diverses associations (Carré d'As, ORPAM...) : **7.8 %**

7/ Logement : service urbanisme, Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH) : **0.2 %**. La compétence habitat est transférée à Morlaix Communauté.

8/ Aménagement et service urbain, environnement : entretien voirie, espaces verts, bâtiments municipaux, propreté urbaine, navette de ramassage des ordures ménagères. Subvention au Syndicat Mixte pour la qualité de l'eau : **18.3 %**

9/ Action économique : la compétence économique est déléguée à Morlaix Communauté. L'intervention de la Ville se concentre sur le FMC (enseignes commerciales) : **0.2 %**.

Répartition des dépenses de fonctionnement par programme d'actions BP 2019



1.2.3 Présentation par service :

BUDGET PRIMITIF 2019 PAR SERVICE

SERVICE (code)	SERVICE (libellé)	BP 2018	BP 2019	Variation en montant	Variation en %
10	SECRETARIAT GENERAL	69 680	69 700	20	0,0%
13	COMMUNICATION	98 500	132 000	33 500	34,0%
15	AFFAIRES CULTURELLES	1 028 500	1 033 900	5 400	0,5%
16	MUSEE & PATRIMOINE PROTEGE	80 000	70 400	-9 600	-12,0%
17	BIBLIOTHEQUE	77 500	77 500	0	0,0%
18	ANIMATIONS	47 500	47 500	0	0,0%
19	CABINET	26 200	21 800	-4 400	-16,8%
21	ACCUEIL - AFFAIRES GENERALES	14 000	14 840	840	6,0%
22	EDUCATION 1	510 000	503 120	-6 880	-1,3%
23	VIE ASSOCIATIVE	378 100	380 000	1 900	0,5%
24	SPORTS ANIMATION	8 000	10 000	2 000	25,0%
25	SPORTS EQUIPEMENTS SPORTIFS	112 500	116 440	3 940	3,5%
26	PISCINE	10 100	10 000	-100	-1,0%
27	EDUCATION 2	252 350	312 000	59 650	23,6%
29	SERVICE JEUNESSE	72 000	64 900	-7 100	-9,9%
30	POLICE MUNICIPALE	5 800	14 960	9 160	157,9%
33	FINANCES	4 267 670	4 439 370	171 700	4,0%
34	MARCHES ASSURANCES	218 800	180 640	-38 160	-17,4%
35	MAGASIN	290 000	289 000	-1 000	-0,3%
36	ECONOMAT	41 600	41 600	0	0,0%
40	BUREAU D'ETUDES	3 200	8 200	5 000	156,3%
42	URBANISME	113 800	135 000	21 200	18,6%
43	PROPRETE URBAINE	177 400	227 900	50 500	28,5%
44	ESPACES PUBLICS	350 000	350 000	0	0,0%
45	PATRIMOINE BÂTI	240 700	264 830	24 130	10,0%
46	ESPACES VERTS	135 500	155 500	20 000	14,8%
47	GARAGE	220 000	270 000	50 000	22,7%
48	FLUIDES	524 100	543 600	19 500	3,7%
50	RESSOURCES HUMAINES	12 512 000	12 592 300	80 300	0,6%
51	INFORMATIQUE	116 500	126 500	10 000	8,6%
52	C.H.S.C.T.	20 000	32 000	12 000	60,0%
53	TELEPHONIE	118 000	120 000	2 000	1,7%
54	LOGISTIQUE	17 000	19 500	2 500	14,7%
55	AFFAIRES JURIDIQUES	193 000	95 000	-98 000	-50,8%
TOTAL		22 350 000	22 770 000	420 000	1,9%

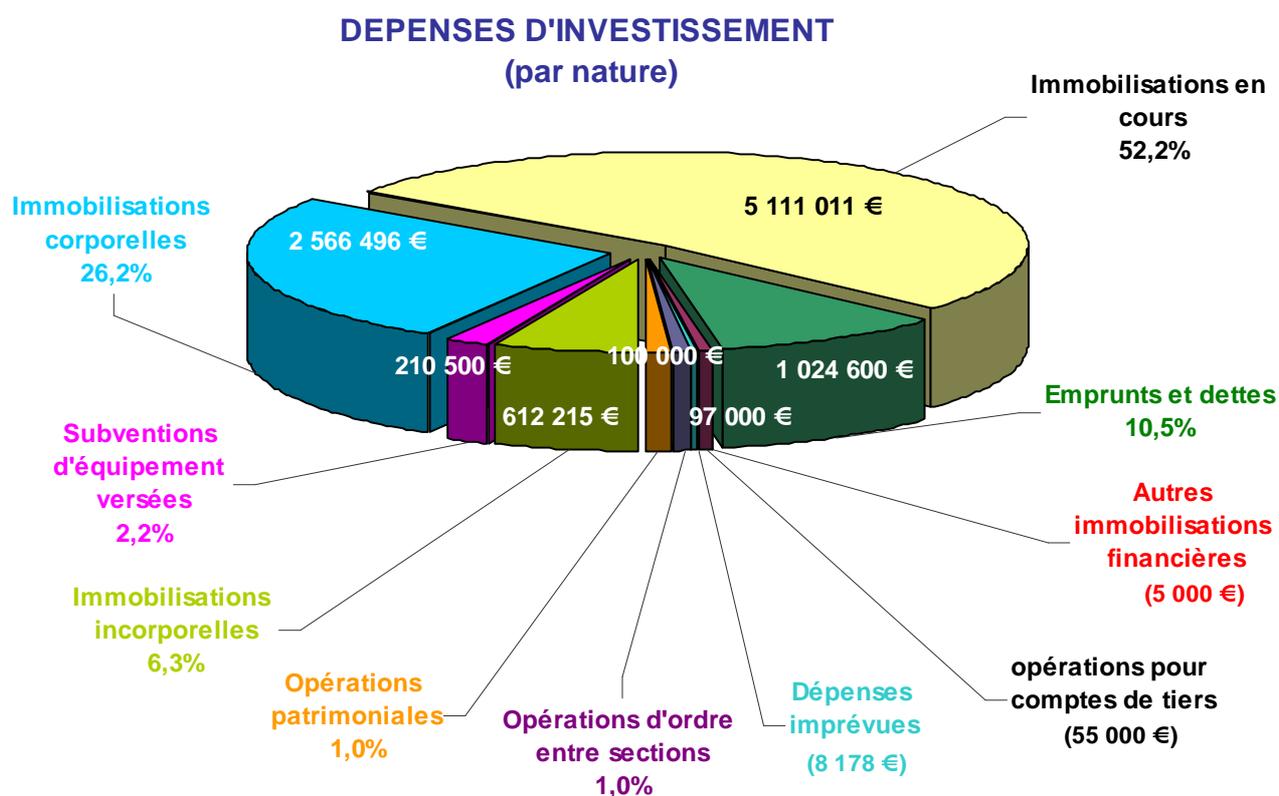
1.3 INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'élève à 9 790 000 € dont 422 046 € de reports en dépenses et 307 527 € de reports en recettes.

1.3.1 Présentation par nature :

➤ Dépenses :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Reports 2018	Propositions nouvelles 2019	Reports + BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	191 379	420 836	612 215
204	Subventions d'équipement versées		210 500	210 500
21	Immobilisations corporelles	99 204	2 467 292	2 566 496
23	Immobilisations en cours	131 463	4 979 548	5 111 011
16	Emprunts et dettes		1 024 600	1 024 600
27	Autres immobilisations financières		5 000	5 000
45	opérations pour comptes de tiers		55 000	55 000
020	Dépenses imprévues		8 178	8 178
040	Opérations d'ordre entre sections		97 000	97 000
041	Opérations patrimoniales		100 000	100 000
TOTAL		422 046	9 367 954	9 790 000



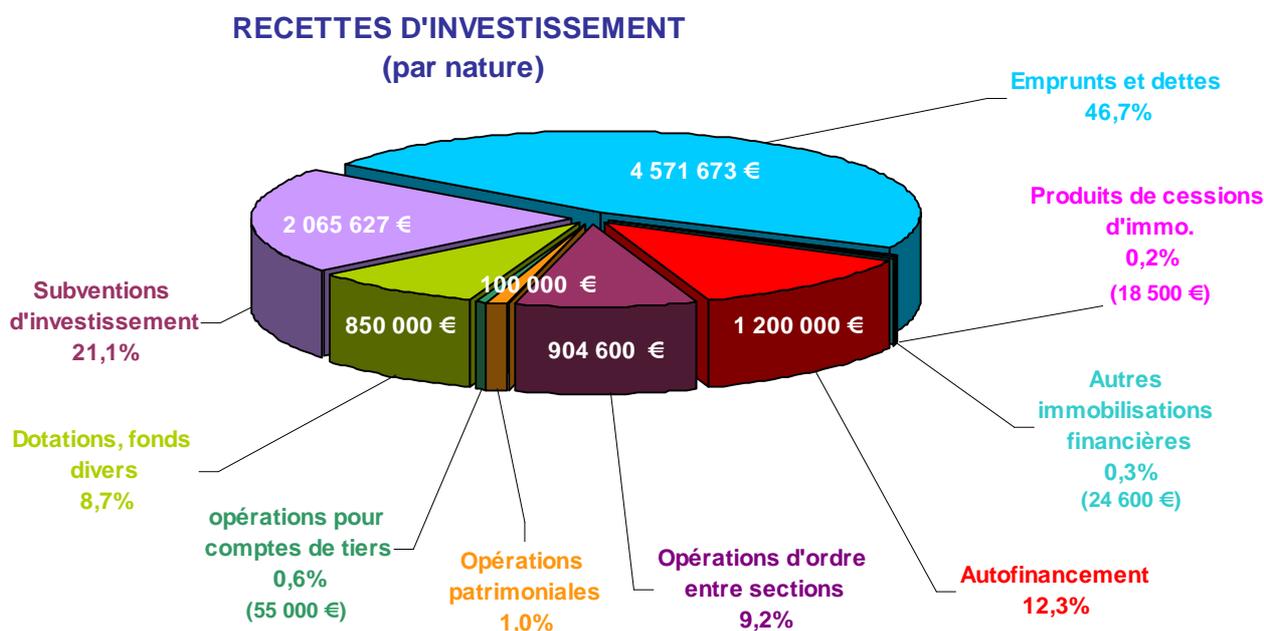
Les dépenses de la section d'investissement peuvent être étudiées au travers de différentes grandes masses :

- ✓ Le remboursement du capital (1 024 600 €). Il faut y ajouter 5 000 € dédiés aux prêts d'honneur.
- ✓ Les opérations de travaux et d'équipement qui s'élèvent à 8 598 400 €.

- ✓ Les opérations pour compte de tiers : il s'agit d'arrêtés de péril pour 55 000 €.
- ✓ Les opérations d'ordre : il s'agit de subventions d'équipement (7 000 €) pour le chapitre 040 « opérations d'ordre entre les deux sections ». Le chapitre 041 « opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement » regroupe les intégrations d'études, d'annonces, d'insertions ou des régularisations d'avances forfaitaires pour un montant de 100 000 €.

➤ **Recettes :**

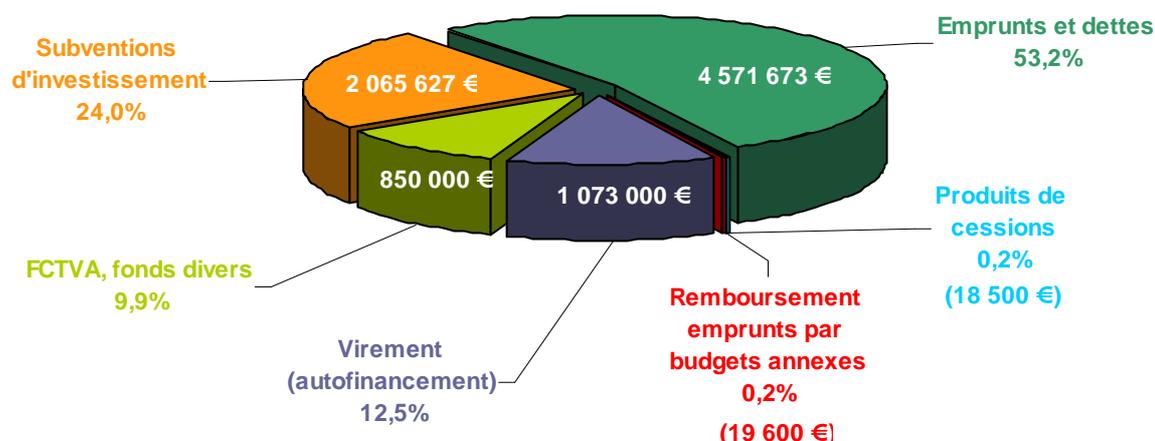
SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Chapitre	Libellé	Reports 2018	Propositions nouvelles 2019	Reports + BP 2019
10	Dotations, fonds divers		850 000	850 000
13	Subventions d'investissement	307 527	1 758 100	2 065 627
16	Emprunts et dettes		4 571 673	4 571 673
024	Produits de cessions d'immo.		18 500	18 500
27	Autres immobilisations financières		24 600	24 600
021	Autofinancement		1 200 000	1 200 000
040	Opérations d'ordre entre sections		904 600	904 600
041	Opérations patrimoniales		100 000	100 000
45	opérations pour comptes de tiers		55 000	55 000
TOTAL		307 527	9 482 473	9 790 000



Le remboursement du capital de l'emprunt (1 024 600 €) est assuré par l'addition des dotations aux amortissements (904 600 €) et d'une partie du virement de la section de fonctionnement (120 000 €). Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section sont équilibrées en dépenses et en recettes et s'élèvent à 100 000 €.

Le FCTVA (470 000 €), le solde du virement de la section de fonctionnement (1 073 000 €), le remboursement du capital d'emprunt par le budget annexe PPE (19 600 €), les amendes de police (200 000 €), la taxe d'aménagement (40 000 €), les subventions obtenues hors amendes de police (2 205 627 €), les cessions d'actifs (18 500 €) et la mobilisation d'un emprunt d'équilibre (4 571 673 €) permettent à la Ville de financer des projets d'investissement à hauteur de 8 598 400 €.

FINANCEMENT DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2019 - (8 598 400 €)



Détail des cessions et subventions inscrites au BP 2019 :

TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2019		8 598 400
AUTOFINANCEMENT		1 073 000
REMBOURSEMENT DU CAPITAL D'EMPRUNT PAR LE BUDGET ANNEXE PPE		19 600
CESSIONS		18 500
SUBVENTIONS ;		2 405 627
- Subvention FIPHP		2 500
- Subvention Plateforme culturelle (DRAC)		120 000
- Subvention Plateforme culturelle (Pays de Morlaix)		100 000
- Subvention Région (FRAM + FRAR) conservation préventive		4 000
- Subvention DRAC (Réhabilitation Musée)		250 000
- Subvention DSIL (Réhabilitation Musée)		215 000
- Report Subvention DSIL (Réhabilitation Musée)		61 650
- Subvention Région (Réhabilitation Musée)		48 900
- Report subvention Région 2018 (Réhabilitation Musée)		15 800
- Subvention Pays de Morlaix (Réhabilitation Musée)		80 200
- Report subvention Pays de Morlaix 2018 (Réhabilitation Musée)		16 400
- Dons et legs en capital		340 000
- Subvention Etat (Contrat de ruralité - Voie d'accès au Port)		142 500
- Subvention Département (Voie d'accès au Port)		55 000
- Subvention Morlaix Communauté (Voie d'accès au Port)		300 000
- Report subvention DETR 2018 (Voirie)		96 667
- Subvention DETR 2019 (Voirie)		150 000
- Report subvention DETR 2018 (Aménagement voirie communale)		57 010
- Subvention DETR 2019 (Ecole Jean Jaurès)		50 000
- Report subvention DETR 2018 (Inondations)		60 000
- Subvention DETR 2018 (Suite inondations)		40 000
- Amendes de police		200 000
TAXE D'AMENAGEMENT		40 000
FCTVA		470 000
EMPRUNT D'EQUILIBRE		4 571 673

1.3.2 Présentation par fonction :

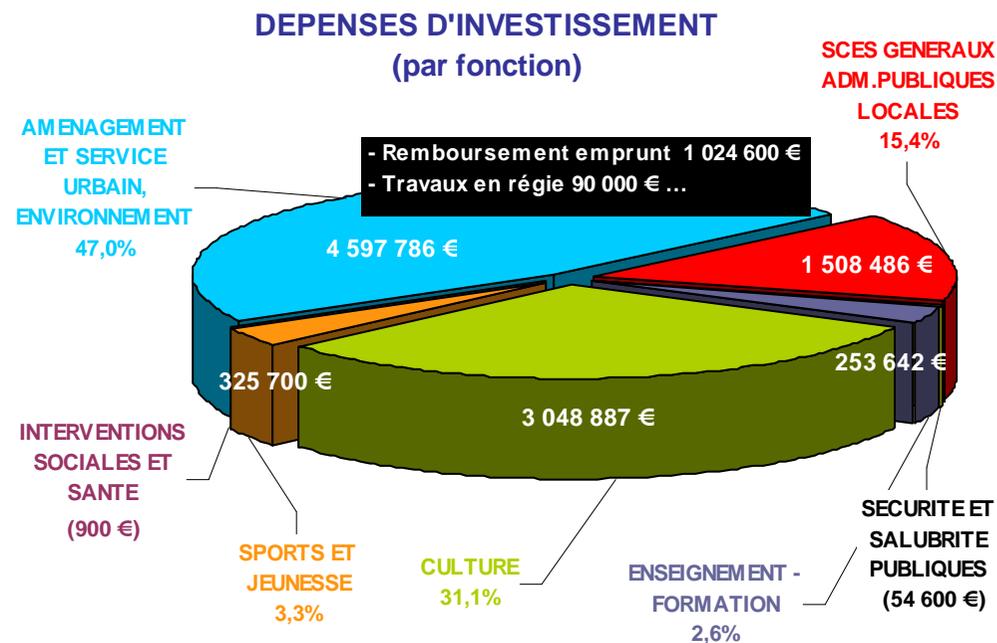
Fonction	Libellé de l'opération	Reports 2018	Propositions nouvelles 2019	Reports + BP 2019
0	SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	77 257	1 431 228	1 508 486
1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	0	54 600	54 600
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0	253 642	253 642
3	CULTURE	142 551	2 906 336	3 048 887
4	SPORTS ET JEUNESSE	0	325 700	325 700
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	0	900	900
8	AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	202 238	4 395 548	4 597 786
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	422 046	9 367 954	9 790 000

L'INVESTISSEMENT

Commentaires :

Les crédits d'investissement votés en 2019 s'élèvent à 9 790 000 € :

- ✓ Services généraux (15.4 %) : remboursement de l'emprunt de la Ville (970 000 €), travaux salle Ange de Guernisac, réaménagement de l'accueil du RDC de l'Hôtel de Ville, renouvellement du matériel informatique, dallage du columbarium cimetière St-Charles, acquisition d'engins et de véhicules utilitaires (fourgons)...
- ✓ Aménagements urbains (47.0 %) : pose de conteneurs enterrés, remplacement du sanitaire automatique de l'Hôtel de Ville, réfection de la chaussée rue de Brest (phase 2) et de la rue Borgnis Desbordes (phase 2), la voie d'accès au Port, réaménagement du square de la Résistance, éclairage public, signalisation, installation de jeux de quartiers, création d'un Skate Park...
- ✓ Sports et jeunesse (3.3 %) : matériel sportif, entretien des équipements et des bâtiments sportifs, travaux de toiture Tennis de Langolvas, création d'un local billard salle Arthur Aurégan...
- ✓ Enseignement (2.6 %) : mobiliers scolaires, entretien divers dans les écoles, remplacement de l'étanchéité des toitures terrasses de l'école maternelle Jean Jaurès et des portes et fenêtres à l'école primaire, travaux préau de l'école Gambetta...
- ✓ Culture (31.1 %) : conservation préventive des collections du Musée, réhabilitation du Musée et de la Chapelle des Jacobins, études et travaux de la plateforme culturelle (rue de Paris), travaux de conservation de l'édifice de l'église St-Martin...



1.3.3 Présentation par opération :

N° Opération	Intitulé	Reports	Prop. Nouvelles	BP 2019
002	TRAVAUX EN REGIE	0,00	90 000,00	90 000,00
01151	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	0,00	982 000,00	982 000,00
01156	REGULARISATIONS COMPTABLES	0,00	100 000,00	100 000,00
020	PROVISIONS POUR DEPENSES IMPREVUES	0,00	8 178,28	8 178,28
020102	MATERIEL MOBILIER LOGISTIQUE	0,00	5 000,00	5 000,00
02051	INFORMATIQUE	0,00	89 500,00	89 500,00
02052	TELEPHONIE	0,00	23 500,00	23 500,00
	BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	77 257,32	82 900,00	160 157,32
02071	<i>Travaux Hôtel de ville</i>	21 157,32	28 000,00	49 157,32
02072	<i>Travaux divers de bâtiments</i>	56 100,00	28 900,00	85 000,00
02073	<i>Travaux Kernéguès STM</i>	0,00	26 000,00	26 000,00
02081	MOYENS DES SERVICES	0,00	358 350,00	358 350,00
02601	CONSTRUCTION COLUMBARIUM	0,00	6 000,00	6 000,00
113	SILIAM CASERNE	0,00	54 600,00	54 600,00
2031	ETUDES	0,00	83 000,00	83 000,00
204	INTERVENTIONS ECONOMIQUES	0,00	175 000,00	175 000,00
21001	MATERIEL ET MOBILIER SCOLAIRE	0,00	44 342,00	44 342,00
	TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES	0,00	229 300,00	229 300,00
21310	<i>Bâtiments scolaires Jean Piaget</i>	0,00	6 000,00	6 000,00
21311	<i>Bâtiments scolaires Jean Jaurès</i>	0,00	185 500,00	185 500,00
21313	<i>Bâtiments scolaires Poan Ben (maternelle)</i>	0,00	4 800,00	4 800,00
21314	<i>Bâtiments scolaires Gambetta</i>	0,00	13 000,00	13 000,00
32201	MUSEE ET MAISON A PONDALÉZ	142 551,00	1 841 335,50	1 983 886,50
	EDIFICES CULTURELS ET CULTUELS	0,00	43 900,00	43 900,00
32402	<i>Chapelle Saint-Mathieu</i>	0,00	4 000,00	4 000,00
32404	<i>Eglise Saint-Martin</i>	0,00	21 800,00	21 800,00
32406	<i>Théâtre du Pays de Morlaix</i>	0,00	12 000,00	12 000,00
32415	<i>Eglise de Ploujean</i>	0,00	5 200,00	5 200,00
52001	<i>Maison de quartier Zoé Puyo</i>	0,00	900,00	900,00
32601	TRAVAUX DIVERS BIBLIOTHEQUE	0,00	1 020 000,00	1 020 000,00
41104	MOBILIER ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	0,00	70 300,00	70 300,00
	BÂTIMENTS SPORTIFS	0,00	255 400,00	255 400,00
41101	<i>Travaux bâtiments sportifs</i>	0,00	111 400,00	111 400,00
41111	<i>Travaux Hall de Tennis Langolvas</i>	0,00	105 000,00	105 000,00
41201	<i>Travaux stades et terrains de sports</i>	0,00	25 000,00	25 000,00
41301	<i>Piscine</i>	0,00	14 000,00	14 000,00
	PROPRETE URBAINE	0,00	57 000,00	57 000,00
81200	<i>Ordures ménagères conteneurs enterrés</i>	0,00	45 000,00	45 000,00
81301	<i>Matériel de voirie propreté urbaine</i>	0,00	12 000,00	12 000,00
81306	TOILETTES PUBLIQUES	0,00	61 000,00	61 000,00
81405	ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	175 000,00	175 000,00
81607	SIGNALISATION ET MOBILIER URBAIN	0,00	90 000,00	90 000,00
82201	TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	55 152,00	2 283 748,00	2 338 900,00
82202	AMENAGEMENT SECURITE VOIRIE COMMUNALE	0,00	127 800,00	127 800,00
82302	TRAVAUX ESPACES VERTS	0,00	132 200,00	132 200,00
82401	ACQUISITIONS FONCIERES (Terrain)	0,00	109 000,00	109 000,00
82404	ACQUISITIONS IMMEUBLES BÂTIS DIVERS	0,00	393 500,00	393 500,00
82421	INSTALLATION DE JEUX DANS LES QUARTIERS	0,00	280 600,00	280 600,00
82430	POLE D'ECHANGE MULTIMODAL GARE	129 099,10	0,00	129 099,10
82431	DECONSTRUCTION DE BATIMENTS	17 986,80	25 000,00	42 986,80
82432	INONDATIONS (PAPI)	0,00	35 500,00	35 500,00
82439	TRAVAUX - ARRETES DE PERIL	0,00	55 000,00	55 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2019

422 046,22

9 367 953,78

9 790 000,00

1.4 ANALYSE FINANCIERE

1.4.1 Les capacités d'épargne :

D'après les orientations retenues dans le **Rapport d'Orientation Budgétaire 2019**, les charges de fonctionnement courant (atténuation de produits + charges à caractère général + charges de personnel + autres charges de gestion courante - travaux en régie) n'augmentent plus aussi vite que les produits de fonctionnement courant (atténuation de charges + produits du domaine + impôts et taxes + dotations et participations).

L'effet de ciseau (les produits baissent et les charges augmentent) disparaît. Il est donc essentiel de continuer à **maîtriser les charges** de fonctionnement afin de ne pas dégrader **l'épargne nette** et de ne pas avoir à recourir massivement à l'emprunt pour financer les investissements.

CHAINE DE L'EPARGNE	2015	2016	2017	PRE CA 2018*	BP 2019
Produits de fonctionnement courant	23 188 987	22 988 614	22 571 466	22 387 241	22 655 067
- Charges de fonctionnement courant	19 057 699	19 630 421	19 738 520	19 769 684	19 797 260
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	4 131 288	3 358 193	2 832 946	2 617 558	2 857 806
+ Solde exceptionnel large	-247 671	-167 950	-208 739	-38 919	-145 065
= Produits exceptionnels larges**	49 346	169 696	90 627	137 209	17 935
- Charges exceptionnelles larges**	297 017	337 646	299 367	176 128	163 000
= EPARGNE DE GESTION (EG)	3 883 617	3 190 243	2 624 207	2 578 639	2 712 741
- Intérêts	358 947	352 618	329 648	299 738	277 132
= EPARGNE BRUTE (EB)	3 524 670	2 837 625	2 294 558	2 278 901	2 435 609
- Capital	1 199 944	1 242 653	1 066 164	969 505	913 024
= EPARGNE NETTE (EN)	2 324 726	1 594 973	1 228 395	1 309 396	1 522 585

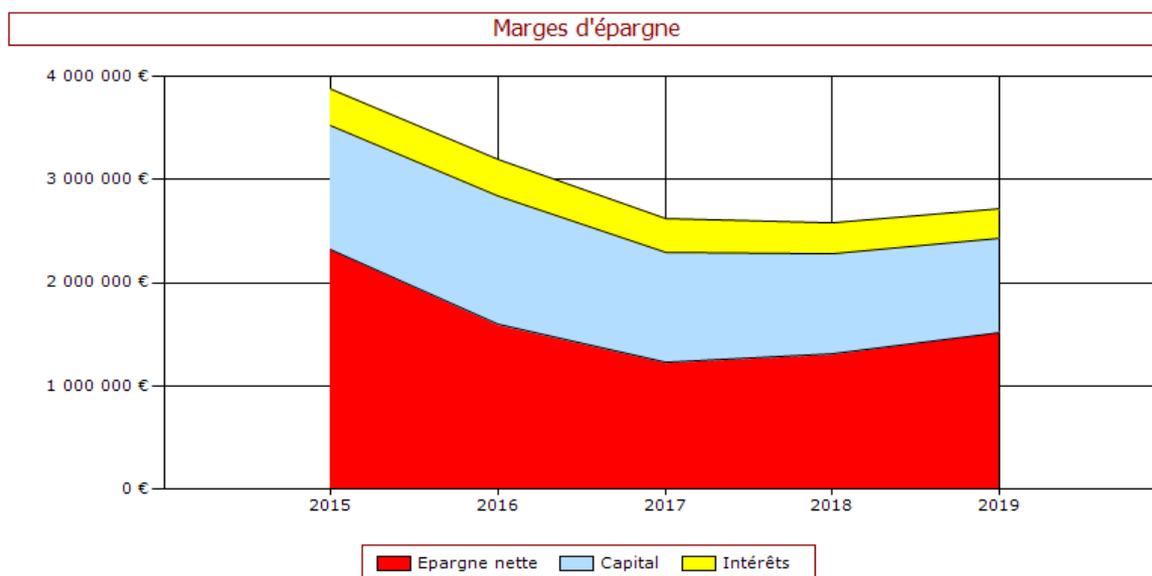
* projection faite en fin d'année 2018 lors de l'élaboration du ROB et ce, avant le vote du compte administratif en mars 2019

** y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

L'**Epargne Brute** correspond à l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Appelée aussi « autofinancement brut », elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité le remboursement de la dette et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'**Epargne Nette** correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette. Elle exprime le montant des recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette soit **l'épargne disponible (autofinancement)**.

En 2019, la Ville de Morlaix disposera d'un autofinancement évalué à **1 522 585 €**.



1.4.2 Les caractéristiques de la dette :

L'encours de dette au 31/12/2018 s'élève à 11 484 921 €, réparti sur 14 emprunts, dont la durée de vie résiduelle est de 13 ans et 11 mois pour un taux d'intérêt moyen de 2.48 %.

La structure de la dette est la suivante :

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	11 310 490 €	98,5%	2,5%
Variable	174 431 €	1,5%	0,0%
Ensemble des risques	11 484 921 €	100,00%	2,48%

La dette est répartie à **98.5 % sur du taux fixe**, à 1.5 % sur du taux variable. Il n'y a plus de produit à pente (remboursement en 2018).

L'encours de dette de la Ville de Morlaix était composé, jusqu'en 2017, d'un seul emprunt structuré souscrit auprès de la Caisse d'Epargne en 2007. **Le remboursement de cet emprunt structuré a été fait en 2018. Ainsi, la Ville peut maintenant afficher une note de 100% 1A sur la Charte de Bonne Conduite.**

1.4.3 Les principaux ratios financiers :

ENCOURS DE DETTE AU 31/12

€	2015	2016	2017	PRE CA 2018	BP 2019
= Encours corrigé	12 002 024	10 759 120	10 954 425	11 484 921	12 571 896
/ Epargne brute	3 524 670	2 837 625	2 294 558	2 278 901 *	2 435 609
= Encours corrigé / Epargne brute	3,4	3,8	4,8	5,0	5,2

* projection faite en fin d'année 2018 lors de l'élaboration du ROB et ce, avant le vote du compte administratif en mars 2019

Le ratio Encours corrigé / Epargne brute indique le nombre d'années qui serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans, la situation devient dangereuse.

Le délai minimal de désendettement de la collectivité serait de 5 ans en 2018 (contre 9.7 en 2008).

RATIOS DE DETTE

	2015	2016	2017	PRE CA 2018 *	BP 2019
Encours corrigé / Capital (en années)	9,3	9,7	10,1	11,3	12,6
Encours corrigé par habitant	724,1	661,6	700,7	737,1	806,9
Encours corrigé / Produits de fonctionnement	51,6%	46,5%	48,3%	51,0%	55,4%

* projection faite en fin d'année 2018 lors de l'élaboration du ROB et ce, avant le vote du compte administratif en mars 2019

L'encours de dette qui au 31/12/2018 s'élève à 11 484 921 € représente 737.10 € par habitant. L'encours ne représente que 51.0 % des recettes de fonctionnement de la Ville (contre 96.5 % en 2008).

2. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX

2.1 Pôle Petite Enfance (PPE)

Le Pôle Petite Enfance possède son propre budget annexe, qui regroupe 5 structures de fonctionnement :

- L'administration générale (14 250 €)
- La ferme des enfants (254 360 €)
- La crèche collective (802 050 €)
- La crèche halte garderie (1 096 540 €)
- Le lieu d'accueil enfants parents « LAEP » (17 000 €)

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à **2 184 200 €**, composées à 90.9 % de charges de personnel. Le budget est financé à hauteur de 300 000 € par la facturation aux parents, 5 700 € de participation du Conseil Départemental, 58 000 € de la commune de Saint-Martin-des-Champs, 885 100 € de la CAF, 8 500 € du Pays de Morlaix, 14 200 € de la MSA, 200 € de loyer du CD29, 10 000 € de remboursement des titres-restaurant (part salariale) et le solde par la subvention d'équilibre du budget principal de la Ville de Morlaix pour un montant de 901 700 €.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **87 340 €** dont 19 600 € de remboursement d'emprunt, 40 600 € de travaux divers, 26 340 € de matériels et équipements (lits, chaises hautes, draisiennes...). Le remboursement du capital de l'emprunt est financé presque intégralement par les dotations aux amortissements (17 500 €) et les subventions d'investissement (11 250 €), tandis que les travaux et les équipements sont majoritairement financés par un emprunt d'équilibre de 57 340 €.

2.2 Cuisine Centrale

La Cuisine Centrale est suivie sur un budget annexe autonome, dont les dépenses de fonctionnement pour l'année 2019 sont estimées à **2 198 795 €**. Elles sont composées à 56.2 % d'achats et fournitures pour un montant de 1 234 675 €, à 40.0 % de charges de personnel (879 420 €), et à 0.3 % de charges financières (6 100 €). Les dotations aux amortissements s'élèvent à 78 000 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 198 795 €, dont 2 095 511 € sont issues de la tarification aux clients (communes, lycées, collèges, centre de loisirs, EHPAD, portage à domicile, sociétés privées...).

L'exploitation dégage un autofinancement de 4,7 % (103 284 €) permettant de rembourser le capital des emprunts et de renouveler en partie le matériel de cuisine.

La section d'investissement sera limitée en 2019 à **108 000 €**, dont 38 000 € affectés au remboursement du capital des emprunts, 50 000 € à l'achat d'un camion frigorifique et 20 000 € au renouvellement du matériel dont une sauteuse cylindrique.

Une partie de ces charges est autofinancée mais un emprunt de 30 000 € est nécessaire afin d'équilibrer le budget d'investissement 2019 de la Cuisine Centrale.

2.3 Parc de Langolvas

L'exploitation du Parc des Expositions de Langolvas relève d'un budget annexe spécifique de la collectivité. En 2019, le total des charges de fonctionnement est estimé à **270 520 €**, composé de charges à caractère général (191 600 €), de charges de personnel (70 000 €), de charges financières (2 320 €) et de dotations aux amortissements (6 400 €).

Ces dépenses sont financées par les produits d'exploitation pour un montant de 186 020 € et une subvention d'équilibre du budget principal estimée à 80 000 €.

En 2019, les dépenses d'investissement s'élèvent à **38 016 €**, dont 12 000 € affectés au remboursement du capital de l'emprunt et 26 016 € pour l'achat de matériels (coques de gradin, mobilier...) et d'aménagement des loges.

Afin de financer l'investissement, un emprunt d'équilibre de 31 616 € est affecté à ce budget annexe.

2.4 Lotissements

La Ville de Morlaix possède deux budgets annexes « lotissements » encore actifs. Il est donc nécessaire d'ouvrir des lignes de crédits en dépenses pour le solde des marchés d'aménagement de ces lotissements et de matérialiser les recettes à percevoir.

2.4.1 Lotissement « Orée du Bois » :

Il s'agit d'un budget ouvert en 2008 pour la vente d'un terrain à la « SA Les Foyers » et la réalisation des travaux de VRD autour du projet de CHRS. Il est nécessaire d'ouvrir des crédits d'aménagement de terrains car il reste encore un terrain à aménager.

- Fonctionnement : réel = 12 000 €	ordre = 73 220.84 €
- Investissement : réel = 61 220.84 €	ordre = 12 000 €

La reprise des résultats (dès à présent) permet un équilibre plus sincère des opérations de lotissement.

2.4.2 Lotissement « Rue de Kermaria Ploujean » :

Il s'agit de la création d'un lotissement de 11 lots rue de Kermaria à Ploujean. Le terrain a été acquis sur le budget principal en 2008 ; il a été cédé au budget annexe en 2011 pour un coût de 104 000 €.

Le coût total des travaux de viabilisation et de voirie s'élève à 292 100 €. Ils ont été réalisés après une phase d'études d'un coût de 14 200 €. Entre 2012 et 2016, la Ville a réalisé les réseaux, la voirie et les espaces verts. Les travaux sont achevés et il ne reste plus qu'un lot à vendre en 2019.

Le budget 2019 s'équilibre par le produit prévisionnel de la vente du terrain sans participation du budget principal.

- Fonctionnement : réel = 53 440.67 €	ordre = 34 325.60 €
- Investissement : réel = 34 325.60 €	ordre = 0 €

La reprise des résultats (dès à présent) permet un équilibre plus sincère des opérations de lotissement.

3. PRESENTATION BUDGETAIRE 2019 CONSOLIDEE :

BUDGETS 2019	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Budget Principal	9 790 000,00	9 790 000,00	22 770 000,00	22 770 000,00
Propositions nouvelles	9 367 953,78	9 482 473,00	22 770 000,00	22 770 000,00
Reports	422 046,22	307 527,00		
Budgets annexes	340 902,44	340 902,44	4 826 501,86	4 826 501,86
Lotissement Orée du Bois	73 220,84	73 220,84	85 220,84	85 220,84
Lotissement Kermaria	34 325,60	34 325,60	87 766,02	87 766,02
Cuisine Centrale	108 000,00	108 000,00	2 198 795,00	2 198 795,00
Pôle Petite Enfance	87 340,00	87 340,00	2 184 200,00	2 184 200,00
Parc de Langolvas	38 016,00	38 016,00	270 520,00	270 520,00
TOTAL	10 130 902,44	10 130 902,44	27 596 501,86	27 596 501,86

37 727 404,30